

Paris, le 13 janvier 2009

Gaza : refusons toute instrumentalisation communautaire

Déclaration à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme et de la Ligue de l'Enseignement

Le conflit israélo-palestinien est une fois encore entré dans une phase dramatique. Ce conflit n'est ni religieux ni « ethnique », mais bien politique et territorial : l'engrenage de la violence dont les populations civiles sont les premières victimes s'enracine dans l'aggravation, depuis des décennies, du sort insupportable fait au peuple palestinien. Rien ne peut justifier les attaques – d'où qu'elles viennent dirigées contre les civils. Mais chacun sait, au-delà de la condamnation nécessaire de tout crime de guerre, que la paix ne pourra advenir sans justice, cette paix par le droit hors de laquelle aucun des deux peuples ne pourra vivre un avenir humain.

Les 900 morts palestiniens des deux dernières semaines, dont de très nombreux civils, victimes des bombardements et de l'offensive de l'armée israélienne à Gaza, comme les 34 morts israéliens des cinq dernières années victimes de tirs de roquette du Hamas, ne peuvent que soulever une émotion légitime. En France, nous constatons que la sensibilité à cette actualité tragique s'exacerbe. Trois actes inacceptables ont été commis à l'encontre de synagogues à Toulouse et à Saint-Denis et contre une collégienne à Villiers-le-Bel. Ces actes sont heureusement des faits isolés. Mais la réaction des autorités politiques françaises qui s'en remettent aux instances religieuses pour prévenir la violence n'est ni admissible sur le terrain de la laïcité ni de nature à prévenir les dangers qu'elles invoquent. De même, l'organisation d'une manifestation communautaire de soutien à l'un des deux protagonistes du conflit, même si elle est restée isolée, renforce le risque que l'expression des indignations et des solidarités mette face à face des communautés dont les membres seraient collectivement assimilés à l'un des deux camps.

Cette transposition qui enfermerait la liberté de conscience et d'expression des individus concernés dans une assignation à résidence communautaire ou religieuse serait porteuse de graves dangers pour le vivre ensemble. Il n'est pas question de remettre en cause la capacité à s'indigner de ce qui se joue en Palestine, ni l'expression de telle instance communautaire dans le débat public qui n'a rien d'illégitime en elle-même, mais de refuser une logique de transposition dans la société française des conflits et des haines qui déchirent le Proche-Orient.

Sans alarmisme mais avec vigilance, les organisations soussignées, attachées au respect de l'égalité de chacun, refusent toute mise en scène d'un prétendu « conflit de civilisations » et rappellent qu'aucun individu ne peut être étiqueté, stigmatisé ou agressé en raison de ses origines ou de sa foi, et que les manifestations d'intolérance, de racisme et d'antisémitisme, loin de servir les causes que leurs auteurs disent soutenir, les salissent et mettent en danger la vie démocratique.

C'est dans cet esprit que les unes et les autres continueront à défendre le respect des droits de l'Homme, du droit international et du droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes et à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues.

Premiers signataires : ACLEFEU, ALEFPA, Association des Libres Penseurs de France, Association du Manifeste des libertés, Cercle Gaston-Crémieux, CFDT, CGT, Collectif Avenir laïque, FSU, Ligue des droits de l'Homme, Ligue de l'Enseignement, Mouvement de la Paix, Parti communiste français, Parti de gauche, Parti socialiste, Solidarité Laïque, Unef, Union rationaliste, Union syndicale solidaires, Les Verts.

Paris, le 13 janvier 2009